

Chère concitoyenne,
Cher concitoyen,

Il me fait plaisir de vous présenter cet extrait des prévisions budgétaires pour l'exercice 2016.

FAITS SAILLANTS :

Le 1er janvier 2016 a été marqué par l'entrée en vigueur d'un nouveau rôle d'évaluation triennal. Ce dernier est passé de 157 192 500 \$ lors du dernier dépôt de rôle en 2013, à 181 270 400 \$ en 2016, soit une augmentation globale de 15,3 %.

À des fins de comparaison de l'évaluation résidentielle, le secteur village a connu une hausse d'évaluation de 13,1 % pour une valeur moyenne de 153 693 \$ alors que le secteur villégiature du lac Trois-Saumons a connu une hausse de 18,4 % pour une valeur moyenne des chalets et maisons de villégiature de 196 263 \$.

Le budget de 2016 a augmenté de 4,9 % par rapport à celui de 2015, s'élevant désormais à 2 451 077 \$.

La taxe foncière a été ajustée à la baisse passant de 1,025 \$ par 100 \$ d'évaluation en 2015 à 0,95 \$ par 100 \$ d'évaluation en 2016. Toutes les autres taxes et services de compensation sont demeurés identiques.

La hausse moyenne du compte de taxes sur les immeubles situés à l'extérieur du réseau est 4,25 % alors que dans le secteur desservi par le réseau d'aqueduc et d'égout, l'augmentation est de 3,28 %. Pour le secteur du lac Trois-Saumons, la hausse moyenne du compte de taxes est de 8,94 % principalement en raison de la hausse des évaluations foncières qui sont supérieures à la moyenne des unités résidentielles.

EXERCICE 2016 :

Le conseil entend cette année effectuer des travaux majeurs au niveau de la voirie locale et de l'entretien des chemins et routes. En effet, en raison de la possibilité de subventions proposées dans le cadre du Programme d'intervention en infrastructures locales (PIIRL) ainsi que du Programme de remboursement d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence, le conseil entend investir la majeure partie des sommes disponibles dans l'amélioration du chemin du Tour-du-lac Trois-Saumons ainsi que dans la réparation du réseau routier en général.

Tel que déjà mentionné lors du rapport des activités de l'exercice 2015, le conseil entend finaliser les dossiers en cours comme l'aménagement de la Place publique, le remplacement des fenêtres de la partie de l'école Aubert-de-Gaspé appartenant à la municipalité, le cheminement du dossier de la caserne incendie ainsi que la prospection des possibilités pouvant être retenues afin de permettre éventuellement un nouveau projet de développement domiciliaire.

Tous ces projets n'ont que pour objectif d'améliorer les services offerts à la population et de faire de Saint-Aubert une municipalité où il fait bon vivre!

Le maire,

Yvon Fournier